



Assemblée générale du dimanche 17 mars 2024
Bilan 2023 de la commission Mise à disposition

Association du Beau

Ses activités :

Lors de la première commission Location, nous avons défini ces objectifs pour l'année :

- L'accueil et le suivi des mises à disposition de la Maison
- La création d'outils facilitant la gestion de l'utilisation de la Maison

En 2023, la Maison du Beau a été occupé en dehors des périodes de vacances scolaires sur plus de 30 week-ends pour y accueillir entre autre des groupes familiaux (7 mariages et fêtes familiales), des associations (CREPS, CEMEA, UFCV) ainsi que quelques journées de chantier par les membres bénévoles de l'association.

Au cours des vacances scolaires, 5 stages de formation BAFA (environ 150 stagiaires) organisés par l'UFCV se sont déroulés.

En juillet et août, les séjours organisés par l'association ont rassemblé près de 200 enfants et leurs équipes d'animation.

Les membres de la commission se sont réuni 2 fois. Nous avons établi « la feuille de route type de la mise à disposition de la maison et l'annexe » et plusieurs constats :

- Baisse du nombre de location en basse saison
- Difficulté à faire louer la maison et l'annexe en semaine
- Augmentation des demandes pour pension complète

Tous ces sujets restent en discussion constante.

A noter que les tarifs 2025 ont été votés, avec une augmentation d'environ 2,5% par rapport à 2024.

Perspectives :

Les mises à disposition de la maison sont une ressource financière centrale pour l'association. Il sera important de développer à l'avenir les mises à disposition notamment en semaine et en basse saison et de multiplier les contacts avec un plus large éventail de partenaires.